

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**Éléments d'information concernant le CTMESR du 4 février 2019**

Une séance du comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche a eu lieu le lundi 4 février 2019. Cette séance a été ouverte par la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Madame Frédérique Vidal. Elle a ensuite été présidée par M. Edouard Geffray, directeur général des ressources humaines.

Lors de cette séance, a été examiné le projet de règlement intérieur du comité technique. Il a fait l'objet de votes exprimés dans les conditions suivantes :

Pour : 11 (SNPTES : 4 ; CFDT : 3 ; FSU : 2 ; FO : 1 ; UNSA : 1)  
Contre : 0  
Abstentions : 4 (CGT : 3 ; SUD : 1)  
Non-participation au vote : 0

La CGT a présenté une motion s'opposant à l'augmentation des droits d'inscription des étudiants extra-communautaires et demandant le retrait de la mesure. Cette motion a fait l'objet de votes exprimés dans les conditions suivantes :

Pour : 13 (SNPTES : 2 ; FSU : 2 ; CGT : 3 ; CFDT : 3 ; UNSA : 1 ; FO : 1 ; SUD : 1)  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Non-participation au vote : 0

Lors de cette séance, un point d'information a été fait concernant le plan d'action égalité diversité pour le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

La FSU a présenté une motion sollicitant l'ouverture de discussions sur les politiques en faveur de l'égalité professionnelle. Elle a fait l'objet de votes exprimés dans les conditions suivantes :

Pour : 14 (SNPTES : 4 ; FSU : 2 ; CGT : 3 ; CFDT : 3 ; UNSA : 1 ; SUD : 1)  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Non-participation au vote : 1 (FO)

Par ailleurs, le point de l'ordre du jour relatif au projet d'arrêté portant fixation des plafonds de prise en charge du compte personnel de formation pour les agents publics du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche a été reporté à la prochaine séance du comité technique.